

DEMANDE DE TRAVAUX EAU POTABLE COMMUNES SIAEPABE

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau public d'eau potable. Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de compléter, le plus précisément possible, ce formulaire de demande de travaux puis de nous le retourner par voie postale ou par mail en y joignant les pièces suivantes :

- La **copie d'une pièce d'identité** (carte d'identité, permis de conduire, Kbis pour les entreprises...) pour permettre l'ouverture du contrat d'abonnement (*).
- Le **plan de situation** du terrain à desservir.
- Le **plan de masse au 1/500^{ème} ou au 1/200^{ème}** coté indiquant l'implantation de l'immeuble sur la parcelle ainsi que l'emplacement du branchement désiré.

Après réception de votre demande de travaux, un technicien étudiera les conditions de réalisation du raccordement au réseau d'eau potable (tracé et diamètre de la canalisation, nature du branchement, emplacement du compteur, etc) et évaluera son coût.

A l'issue de cette étude, vous réceptionnerez un devis établi sur la base du bordereau de prix du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement de Beblenheim et Environs

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom du Propriétaire :

Adresse du Propriétaire :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse e-mail :

Souhaitez-vous être contacté : ☐ par mail ☐ par courrier

Nom du Demandeur :

Adresse du Demandeur :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse e-mail :

Adresse des travaux :

Commune : Code postal :

Parcelle cadastrale n° :

Si votre propriété se situe dans un lotissement :

Nom du lotissement : N° Parcelle ou n° de Lot :

TYPE D'INTERVENTION SOUHAITEE

- ☐ Branchement neuf sur domaine public
- ☐ Modification d'un branchement existant (déplacement, renforcement)
- ☐ Sectionnement définitif d'un branchement existant
- ☐ Finalisation d'un branchement (pose d'un regard de comptage, pose d'un compteur)
- ☐ Autre (poteau d'incendie, extension,...) :

Souhaitez-vous : ☐ un devis ☐ une estimation du coût des travaux/étude de faisabilité

NATURE DE LA CONSTRUCTION A DESSERVIR

☐ Immeuble d'habitation	Nombre de logements :
☐ Maison particulière	
☐ Etablissement public	Préciser :
☐ Etablissement industriel	Préciser :
☐ Autre (arrosage,...)	Préciser :
Un permis de construire a-t-il été déposé ? ☐ Oui ☐ Non	
Si oui, n° de permis :	

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION

☐ Installation domestique :

Débit souhaité : m³/h ou l/s

Ou précision du nombre et du type d'installations raccordées :

☐ W.C. :

☐ Baignoires :

☐ Eviers, lavabos :

☐ Douches :

☐ Lave-vaisselle :

☐ Machines à laver :

☐ Autre (piscine, arrosage automatique,...) :

☐ Activité industrielle (préciser les besoins) : m³/h ou l/s

☐ Incendie (préciser les besoins et les types : RIA, Sprinklers) : m³/h ou l/s

☐ Autre (préciser) : m³/h ou l/s

Pour les immeubles d'habitation, souhaitez-vous une individualisation des comptages ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, merci de compléter le formulaire « Demande d'individualisation de comptage ».

Est-il envisagé l'utilisation d'autres sources d'alimentation en eau (**):

☐ Puits, forage :

☐ Réutilisation des eaux de pluie :

☐ Autre :

Date de livraison prévisionnelle du bâtiment :

Le soussigné déclare :

- Avoir pris connaissance du Règlement de Service eau potable du **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement de Beblenheim et Environs** et se soumettre en tous points aux prescriptions de ce dernier.
- Respecter les Prescriptions techniques d'exécution du raccordement en domaine privé dont il reconnaît avoir pris connaissance, téléchargeable sur www.cdeaux.fr.
- Être entièrement responsable du mauvais fonctionnement de son installation si les renseignements indiqués ci-dessus s'avèrent erronés.

A _____ Le :

Signature du demandeur :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs de la Colmarienne des Eaux et du SIAEPABE dans la limite de leurs attributions respectives et le cas échéant les services du Trésor Public. Vos données seront conservées pendant toute la durée de votre relation avec la Colmarienne des Eaux et le SIAEPABE. Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 ainsi que du RGPD du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Colmarienne des Eaux ou au SIAEPABE.

(*) Une fois le traitement administratif terminé, les copies seront détruites.

(**) L'attention du demandeur est attirée sur les points suivants :

- Les installations privées de distribution d'eau potable doivent être réalisées conformément aux normes en vigueur et être protégées contre les retours d'eau. En particulier, toute interconnexion entre le réseau d'adduction d'eau potable et un captage privé (puits, forage, cuve de récupération d'eau de pluie) est interdite.
- D'autre part, conformément à la réglementation, tout prélèvement, puits ou forage d'eau doit être déclaré en mairie.